



Licence Sciences de la vie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de la vie. 2010, Université Savoie Mont Blanc. hceres-02037513

HAL Id: hceres-02037513

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037513>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université de Savoie - Chambéry

Demande n° S3110052735

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences de la vie

Présentation de la mention

La licence mention Sciences de la vie de l'Université de Savoie (UdS) est une formation post-bac en 3 ans dans le domaine Sciences, technologie, santé. Elle se décline, en troisième année (L3) en trois orientations spécifiques, appelées parcours, ayant un tronc commun important, plus un parcours partagé avec d'autres mentions de licence. Les première et deuxième années (L1 et L2) ont un tronc commun avec les L1 et L2 d'autres licences et des enseignements spécifiques définissant différents parcours intermédiaires. Les trois orientations de la L3 sont le parcours Biologie-Ecologie (BE), le parcours Métiers de l'enseignement (ME), commun à la licence Sciences de la Terre et de l'environnement, et le parcours Sciences de l'environnement (SE). Le quatrième parcours commun à diverses licences est le parcours Initiation aux métiers de la montagne (IMM).

- Le parcours BE permet d'acquérir de bonnes connaissances en biologie des populations notamment.
- Le parcours ME permet d'acquérir des connaissances générales en biologie et sciences de la Terre, ainsi que des techniques de communication en vue du professorat des écoles ou en collège et lycée.
- Le parcours SE permet d'acquérir des connaissances en biologie, sciences du sol, chimie de l'environnement.
- Le parcours IMM prépare à une poursuite d'étude dans le master EPGM (Équipement, Protection et Gestion des milieux de Montagne).

Comme toute licence dite générale, la licence Sciences de la vie de l'UdS permet d'acquérir un niveau de technicien supérieur pour entrer dans la vie active, mais surtout mène à une poursuite d'études logique en master et/ou formation des enseignants.

De nombreuses possibilités de réorientations entre les parcours et/ou les mentions existent, dont des licences professionnelles après la L2.

Avis condensé

● Avis global :

La licence Sciences de la vie de l'UdS offre une bonne formation, avec des UE (unité d'enseignement) professionnalisantes et un stage conseillé. Les parcours la composant en L1 et L2, partiellement communs avec les autres licences, rendent l'offre de formation assez floue ou du moins manquant de lisibilité dans sa présentation.

L'important tronc commun à plusieurs mentions de licence en L1 et L2 est un point très positif. Il n'en est que plus dommage que la présentation de l'offre globale de formation dans le dossier soit si succincte, ne permettant pas de l'évaluer à sa juste valeur pour ces deux premières années. *A priori*, ce tronc commun permet à l'étudiant de construire aisément son parcours. En L3, l'élaboration des parcours est logique, mais le flux d'étudiants, assez faible, peut conduire à s'interroger sur la pertinence de leur maintien. Cependant, avec un tronc commun de 2/3 environ,



leur maintien peut sembler raisonnable, mais il est d'autant plus regrettable qu'aucun chiffre de flux par parcours ne soit fourni.

Les règles de progression dans le cursus sont bonnes. Les modalités de contrôle des connaissances ne font pas assez appel au contrôle continu, surtout en L1 et L2. Les règles de compensation sont bonnes en général, mais la comptabilisation du stage facultatif est floue.

La part importante de l'enseignement obligatoire de l'anglais dans la mention est un point très positif. Le volume d'enseignement dévolu aux enseignements transversaux et au projet professionnel paraît suffisant *a priori*, mais les UE professionnalisantes ne ressortent pas.

- Points forts :
 - Tronc commun pluridisciplinaire important.
 - Parcours à spécificité régionale (IMM).
 - Importance donnée à la maîtrise de l'anglais.
 - Possibilités de passerelles.

- Points faibles :
 - Offre de formation peu lisible en L1 et L2 (ou mal présentée ?).
 - Place insuffisante du contrôle continu.
 - Absence de stage obligatoire.
 - La présence d'UE professionnalisantes n'est perceptible que dans le parcours ME.
 - Absence de données sur les effectifs par parcours.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

L'établissement devrait clarifier son offre de formation en L1 et L2, et accorder son offre globale aux flux si ceux-ci ne remontent pas à l'avenir.

L'établissement se doit de continuer à s'engager dans l'accompagnement pédagogique en développant les contrôles continus notamment et de développer le plan réussite en licence en L1 et L2.

A l'avenir il conviendrait de fournir un document plus complet et renseigné, notamment sur le contenu des enseignements non disciplinaires, les flux par parcours et le devenir des étudiants en général.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Les informations fournies par l'établissement sont partielles. Les mesures prises dans le cadre du plan réussite en licence ne sont pas assez développées. L'équipe pédagogique est trop restreinte, mais l'existence d'une commission pédagogique est un dispositif intéressant. Le dispositif de suivi de cohorte doit être développé (très peu d'information dans le dossier).

2 ● Projet pédagogique :

L'établissement devrait mieux présenter le contenu de son offre de formation. Les tableaux fournis sans « mode d'emploi » ne sont pas très explicites et parfois contradictoires selon le document source. Les volumes



horaires totaux semestre par semestre ne sont pas fournis et ne sont pas calculables précisément à partir des éléments du dossier. Certains documents annexes mentionnés ne sont pas fournis (évaluation des enseignements par les étudiants...).

La mention a sa place dans l'offre de formation régionale et le parcours IMM est une spécificité régionale intéressante dont il conviendrait de fournir les flux. Le contenu des enseignements de la mention est cohérent avec ses objectifs et *a priori* prépare bien aux poursuites d'études. La répartition cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques est adaptée. L'incitation au stage entre la L2 et la L3 est une bonne idée, mais le mode d'évaluation donnant droit à un crédit n'est pas fourni. L'enseignement des compétences transversales est bon pour l'anglais, mais semble insuffisant pour l'informatique (comment prépare-t-on au C2i ?) et très peu précis pour le reste.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

L'information des lycéens en amont des études universitaires semble bien faite, ainsi que durant le cursus. Les actions dans le cadre du plan réussite en licence ne sont pas très nombreuses et devraient être développées. Le nombre de parcours est raisonnable en L3, sous réserve d'un flux suffisant. En L1 et L2, la présentation des parcours est plus complexe et ne les justifie pas nécessairement tous. De nombreuses passerelles sont prévues, ce qui est positif.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Le taux de poursuite d'études au sein de l'établissement est relativement faible, mais s'explique par une offre de formation master plus limitée que celles voisines de l'Université Joseph Fourier Grenoble 1 et de l'Université Claude Bernard Lyon 1 notamment. Néanmoins, *a priori* la poursuite d'études en master est globalement très bonne. A ce sujet, comme remarqué dans le dossier, il serait intéressant d'avoir un suivi de cohortes sur les poursuites d'études et l'insertion professionnelle des étudiants. Les résultats pourraient permettre de mieux faire ressortir la qualité des enseignements de l'UdS.

La mobilité est encouragée (passerelles vers les licences professionnelles, système ERASMUS...), mais l'ouverture sur le monde professionnel, hormis le parcours ME, n'est pas flagrante dans le dossier.